



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5030097

N/REF : 28/02/2025 11H11 C:022575 I:32143
V/REF : DT2025-876
V/Email reçu le Vendredi 28/02/2025 à 11H11

**BATIGERE RHONE ALPES
Service Engagements
31 BIS, RUE BOSSUET
BP 56100
69415 LYON CEDEX 06**

V/REF.IMM. 5095
IMMEUBLE : AV LACASSAGNE -5095
64B, AVENUE LACASSAGNE
.
69003 LYON

Dardilly, le 28 Mars 2025

Référence Marché: Lot3 Electricité-Sect.1 R/I/A
LOCALISATION : ALLEE N 64B AV LACASSAGNE - LOGEMENT EX PINILLA AU 2EME ETAGE SOUS PASS
PORTE A24
MOTIF : INTERVENIR POUR LA MISE EN SECURITE ELECTRIQUE AVEC CONSUEL SUR UN
LOGEMENT DE TYPE T4 + INSTALLER DAAF
Donneur d'ordre : Mr F. COTTON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Entretien, diagnostic logements

LE 05/03 A 09H15 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT EX PINILLA AU 2EME ETAGE
CONTROLE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET DES APPAREILLAGES
CONTROLE DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES ET VERIFICATION DES TERRES
CONTROLE DES INTERRUPTEURS DIFFERENTIELS
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE

SUITE AU DIAGNOSTIQUE ELECTRIQUE DU LOGEMENT AVEC CONSUEL, REALISATION
DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES NECESSAIRES A LA MISE EN SECURITE DE
L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU LOGEMENT, SOIT :

FOURNITURE ET REMPLACE DU DETECTEUR DE FUMEE

REPRISE ECLAIRAGE POINT DE CENTRE, POSE D'UNE DOUILLE ET AMPOULE
MANQUANTE

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION - OK

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 28/03/25 à 07H42 Mr F. COTTON



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5030097

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	UJ0B0050-Fournit.Diagnostic Electricité	1	172,92	172,92
1,00	UJ0B0040-Pose un DAAF-Détecteur fumée	1	37,27	37,27
TOTAL H.T.				210,19
T.V.A. a 10,00%				21,01
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>231,20</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN